

# Usager qui nécessite une hospitalisation en psychiatrie pendant la période COVID-19

# Vert (usagers réguliers aucun symptôme d'allure grippale (SAG) ou COVID négatif)

• Usager hospitalisé dans le corridor de gauche chambres 114 à 119

Si un usager « vert » hospitalisé en psychiatrie qui présente un SAG en cours d'hospitalisation, nous devons contacter l'omnipraticien selon la procédure habituelle. Celui-ci nous donnera les orientations à prendre avec l'usager. Il pourrait être transféré dans la zone JAUNE de l'unité de psychiatrie (le maintien en psychiatrie vs le transfert de l'usager selon la trajectoire de l'hôpital sera en fonction des symptômes présentés)

Si maintien en psychiatrie, suivre la « procédure de transfert inter-unité ».

# Jaune (usagers avec SAG ou en attente d'un résultat de prélèvement COVID)

- Usager hospitalisé dans la zone JAUNE de l'unité de psychiatrie dans le corridor de droite chambres 125 126 127 (possibilité de convertir la chambre 124 si besoin)
  - Installer affiche « précaution gouttelettes/contact + protection oculaire » à la porte de l'usager
  - Un seul usager par chambre, ce dernier doit y demeurer en tout temps
  - L'usager doit vêtir jaquette d'hôpital + bas ou pantoufles
  - Limiter les effets personnels produits d'hygiène
  - L'usager demeure hospitalisé au nom du psychiatre avec suivi conjoint omnipraticien (aviser l'omnipraticien lors de changement/détérioration dans l'état clinique)
  - Dédier un/une seul(e) infirmier(ère) au suivi de la clientèle « jaune »
  - Si un usager est finalement négatif, nous devons avoir une prescription médicale afin de pouvoir sortir de la zone JAUNE.

# Rouge (usager diagnostiqué COVID)

Lorsque le dépistage est positif, aviser l'omnipraticien et le psychiatre. Actuellement, les usagers COVID + nécessitant des soins psychiatriques seront transférés dans la psychiatrie d'un centre désigné (IUSMQ vs HDL). Suivre la procédure de transfert COOLSI. Jusqu'au transfert, l'usager doit demeurer dans sa chambre avec les mêmes précautions que les usagers « zone jaune » (sauf si avis médical indiquant des mesures supplémentaires)

Procédure d'hospitalisation en psychiatrie en période de COVID-19, Thetford 2020-04-28

### <u>Usager « jaune ou rouge » nécessitant utilisation de la salle d'isolement</u>

- Utiliser la salle d'isolement 123 A
- Jaquette d'hôpital ou jaquette anti-suicide
- Des « kits » de matériel pour code blanc sont disponibles dans le garde-robe du poste infirmier

NB: Les contentions peuvent être nettoyées dans la laveuse de l'unité selon la procédure habituelle.

### Usager jaune ou rouge qui présente un changement dans son état clinique

- Fermer la porte de la chambre pour isoler l'usager
- Prendre les signes vitaux avant d'appeler l'omnipraticien
- Contacter l'omnipraticien qui se déplacera, si besoin, avec l'équipement de protection requis (ÉPI)
- Installer l'affiche « Aérien/contact renforcées »
- Éviter d'intervenir avant l'arrivée du Md.

# Critères de sévérité (pour précautions additionnelles aériennes-contact avec protection oculaire) :

- Fréquence respiration > ou = 24/min ou détresse respiratoire aigüe;
- Besoin de  $\geq 4$  L en oxygène (lunette nasale ou VM) pour saturation > ou = 90%;
- TA systolique < 90 mmHG malgré une réanimation liquidienne adéquate;
- Tout critère jugé sévère par le clinicien (ex : altération de l'état de conscience).

\*\*\*À noter que les critères de sévérités peuvent changer durant la pandémie. Vous pouvez consulter les critères mis à jour sur votre poste de travail dans l'icône MSI-COVID ou sur le site de l'INSPO (institut national de santé publique du QC – section covid)

# Si transfert vers les soins intensifs

 Voir « procédure pour le transport d'un usager qui présentent des symptômes sévères avec suspicion ou confirmation de COVID-19 de l'unité COVID-19 vers les soins intensifs Thetford »

# <u>Désinfection de la chambre suite au départ d'un usager admis aux soins intensifs</u>

- Aviser l'équipe d'hygiène et salubrité de la désinfection requise pour la chambre.
- Immédiatement, après le départ de l'usager, la dernière personne quittant la chambre doit retirer les fournitures et la literie. Disposer selon les procédures habituelles.

- La dernière personne quittant la pièce doit fermer la porte à clé et inscrire l'heure de la fermeture de la porte pour le calcul du changement d'air.
- Attendre le changement d'air (83 minutes chambre régulière, 46 minutes pour l'isolement) avant d'effectuer la désinfection de type Contact par l'équipe d'hygiène et salubrité (NB : le temps d'attente débute une fois le retrait des fournitures et de literie)

# Procédure lors de contacts avec les usagers suspectés ou confirmés COVID-19

- Se rendre à la chambre 124 (tout le matériel requis y étant disposé). Procéder à l'hygiène des mains. S'habiller avec jaquette jaune, les gants, le masque et la protection oculaire. Barrer la chambre 124 à la sortie.
- Amener le trousseau de clé « COVID »
- Si dépistage, amener « kit » à prélèvement et lingettes oxivir.
- En arrivant à la chambre, l'infirmier (ère) signe le registre affiché sur la porte. Débarre et ouvre le garde-robe de la chambre patient (« utilité souillée »)
- L'infirmier(ère), lors de sa tournée, doit changer sa blouse et ses gants et procéder à l'hygiène des mains entre chaque usager. Il peut conserver son masque et sa protection oculaire entre les usagers s'ils sont non souillés. Ne jamais toucher son masque, sa protection oculaire ou son visage.

NB : les patients de la zone jaune doivent être rencontrés avant ceux de la zone rouge.

#### À la fin de sa tournée :

- l'infirmier(ère) retire son équipement de protection individuel (ÉPI) le plus près de la porte possible selon la procédure sécuritaire (vidéo sur intranet) :
  - 1) Gants
  - 2) Procéder à l'hygiène des mains avec la SHA
  - 3) Jaquette jaune
  - 4) Procéder à l'hygiène des mains avec la SHA
  - 5) Retirer visière ou lunettes de protection (les déposer dans le contenant prévu pour le retraitement) Ne jamais garder les lunettes sur sa tête. Ne jamais les porter au poste des infirmières.
  - 6) Procéder à l'hygiène des mains avec la SHA
  - 7) Retirer délicatement le masque et le jeter immédiatement
  - 8) Procéder à l'hygiène des mains avec la SHA

NB: les gants, le masque et les lingettes souillés doivent être disposés dans la poubelle, la jaquette dans la poche à linge souillée et les lunettes de protection déposées dans le bac prévu à cet effet car elles seront récupérées pour désinfection (le tout étant situé dans le garde-robe du patient)

NB : Si isolement aérien/contact renforcé il est <u>interdit de retirer le masque N-95 à l'intérieur de la chambre</u> (retrait des ÉPI à l'intérieur selon procédure si haut et retrait du masque dans le corridor)

- Retourner à la chambre 124 pour désinfecter le trousseau de clé COVID, le remettre à sa place et procéder au lavage des mains avec eau et savon.
- À la fin de son quart de travail, l'employé se change avant son départ du milieu de travail et procède à l'hygiène des mains

#### Procédure lors de code blanc

- Tous les employés qui devront intervenir pour le code blanc doivent revêtir l'ÉPI
- Un sac contenant tout l'ÉPI est préparé individuellement afin de pouvoir s'habiller rapidement (6 sacs sont disponibles dans le garde-robe du poste infirmier)
- Après l'intervention, les employés disposent de leur matériel selon la procédure de déshabillage sécuritaire et procède à l'hygiène des mains (anti-chambre de l'isolement)
- Le nom de tous les employés ayant participés au « code blanc » doit être noté sur le registre.

### Organisation de l'unité de psychiatrie

- Usagers verts et jaunes sans problème respiratoire demeurent hospitalisés en psychiatrie
- Usagers « rouge » maintien temporaire jusqu'au transfert dans le centre désigné (IUSMQ ou HDL)
- ☐ Zone VERTE (chambres 114 à 119)
- Zone JAUNE (chambres 125-126-127, possibilité d'ajouter la 124 si besoin)
- ☐ Zone ROUGE (127 possibilité de convertir 125 et 126 si besoin)

NB: Pour le moment, le nombre d'usagers maximum hospitalisés en psychiatrie demeure à 6



Approuvé par le comité local COVID de Thetford.

Procédure d'hospitalisation en psychiatrie en période de COVID-19, Thetford 2020-04-28